

MUNICIPALITÉ

Saint-Narcisse



SE RÉALISER. ENSEMBLE.

Pour une lecture plus
conviviale, numériser
ce code.

HYDROMÈTRE

Lecture du compteur d'eau

Petit rappel - La date limite pour recevoir
votre lecture est le **15 septembre 2024**.



Québec 511: Accueil – Site mobile

<https://www.quebec511.info>

Consultez le site mobile de Québec 511 pour
planifier vos déplacements : conditions
routières, travaux, fermetures de
routes, état de la circulation, etc.

En manchettes

Mot du maire

PAGE 2

Avis public

Aux personnes habiles à voter ayant le
droit d'être inscrites sur la liste
référendaire de l'ensemble de la
municipalité.

PAGES 6 et 7

Appel de candidatures -

Comité consultatif en environnement

PAGE 8

Gagnants -

Concours Saint-Narcisse Fleuri

PAGE 9

Spectacle

Patrick Norman- Si on y allait

PAGE 18



Afin d'être informé des
nouvelles importantes et des
alertes, inscrivez-vous sur notre
site Web à l'adresse suivante :
www.saint-narcisse.com

WWW.SAINT-NARCISSE.COM



Guy Veillette, maire

En suivi aux pluies diluviennes du 9 août dernier

Tout le monde va en convenir. Les pluies du 9 août dernier étaient d'une abondance jamais vue. Plusieurs résidents qui vivent à proximité des coulées m'ont affirmé n'avoir jamais vu de si hautes crues, même au printemps. Les dommages sur notre réseau routier sont tout de même limités malgré l'ampleur des précipitations.

Malheureusement, plusieurs citoyens ont vécu des refoulements dans leur sous-sol, particulièrement sur la rue Massicotte, à partir de la rue St-Joseph et aussi dans d'autres secteurs de la municipalité où il n'y avait jamais eu de refoulement. Nous savons que l'égout sur cette portion de la rue Massicotte est un égout combiné (pluvial et sanitaire dans le même tuyau), contrairement à la première partie de la rue Massicotte (de l'Intermarché jusqu'à la rue St-Joseph) où il y a deux conduites, une pour l'égout sanitaire des résidences et l'autre pour acheminer l'eau des puisards de rues. Au moment où nous avons refait les infrastructures sur cette partie de rue, il était impossible d'avoir une conduite pluviale en raison des pentes. Devant cet état des choses et considérant que nous sommes appelés à connaître des épisodes de climat plus extrêmes (pluies et neiges abondantes, chaleurs intenses, ...), la municipalité va très certainement entreprendre la planification de travaux correcteurs dans ce secteur de notre municipalité. Mais sachez qu'il n'est pas possible d'en arriver à un risque zéro, il y aura toujours des épisodes exceptionnels qui ne sont pas prévisibles dans le temps. Il est à noter que dans cet épisode des maisons bâties depuis plus de 40 ans n'avaient jamais eu d'infiltration au sous-sol.

Par ailleurs, si les gens pensent que le seul blâme se trouve du côté de la municipalité, je souhaite rappeler aux résidents que, selon les normes de construction :

Chaque construction doit être munie d'un puisard et d'une pompe à puisard, lequel doit notamment recueillir l'eau en provenance du drain de fondation de la maison et rejeter l'eau sur le terrain de la résidence. Bien que les normes de construction n'étaient pas les mêmes dans les années '70 et '80, ce sont les normes que nous devons appliquer aujourd'hui. Ainsi, plusieurs résidences ont leurs drains de fondation branchés directement sur les égouts, ce qui amène un apport d'eau très important.

Chaque résidence doit être munie d'un clapet anti-retour, installé sur chaque conduite secondaire qui est relié à la conduite principale. Certaines assurances ne couvrent pas les dommages si un tel dispositif n'est pas présent. Ce clapet doit être inspecté annuellement pour s'assurer qu'il est toujours fonctionnel en cas de montée des eaux.

Les descentes de gouttières ne doivent pas être canalisées vers les drains de fondation mais plutôt être dirigées sur les surfaces gazonnées éloignées de la résidence.

Chaque citoyen/citoyenne devra rapidement entreprendre ces travaux afin de minimiser les apports d'eau « superflus » au réseau. La municipalité, de son côté, va entreprendre des démarches pour corriger les situations, mais il faut être conscient que les délais pour réaliser de tels travaux se calculent en année. Il ne faut pas s'attendre à ce que la situation soit réalistement réglée en 2025.

Bonne rentrée !

Je profite de l'occasion pour souhaiter une très bonne rentrée scolaire aux étudiants de tous les niveaux (primaire, secondaire, collégial et universitaire), aux professeurs, aux membres du personnel non enseignant. Que cette année se déroule sous le signe d'apprentissages inspirants, de nouvelles rencontres et de succès !

Guy Veillette, maire





Municipalité de Saint-Narcisse
353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0

Site internet: www.saint-narcisse.com / Téléphone : 418-328-8645
 Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com / Facebook : Municipalité Saint-Narcisse

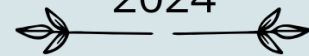
Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

- Catherine Bourget, siège #1
- Nathalie Jacob, siège #2
- Michel Larivière, siège #3
- Jocelyn Cossette, siège #4
- Kim Mongrain, siège #5
- Gilles Gauthier, siège #6

Calendrier des séances ordinaires

2024



- Mardi 9 janvier
- Mardi 6 février
- Mardi 5 mars
- Mardi 2 avril
- Mardi 7 mai
- Mardi 4 juin
- Mardi 2 juillet
- Mardi 13 août
- Mardi 3 septembre
- Mardi 1er octobre
- Mardi 5 novembre
- Mardi 3 décembre

Heures d'ouverture

LUNDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
MARDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
MERCREDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
JEUDI	8 h à midi	12 h 30 à 16 h
VENDREDI	8 h à midi	FERMÉ

Personnel administratif	Personnel travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , dir. gén. Johanne Ringuette , dir. gén. adj.	Guy Trépanier , contremaître et resp. de l'entretien mécanique (voirie)	Louise Martineau , responsable de la bibliothèque
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Tony Turcotte , inspecteur municipal en bâtiment et environnement (urbanisme)	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et espaces verts
Laëtitia Lefèvre , coordonnatrice aux loisirs	Serge Groleau , journalier et opérateur	Christian Beaudoin , directeur du service incendie





Changement d'adresse de correspondance

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de la municipalité. Vous n'avez qu'à télécharger le formulaire de corrections ou de changement d'adresse sur le site Internet dans la section Info Citoyen / changement d'adresse et nous le retourner :

✉ 353. rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

@ municipalite@saint-narcisse.com

☎ 418-328-8645 poste 2221



Inscription
obligatoire

Collecte des encombrants

Il y a une collecte le **2e vendredi** de chaque mois. L'inscription est obligatoire **48 h précédant la collecte** :

- info@mrcdeschenaux.ca
- MRC des Chenaux au 819-840-0704
- Municipalité Saint-Narcisse au 418-328-8645

FAÇONS D'ACQUITTER VOTRE COMPTE DE TAXES ET LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

- ⇒ Directement à la réception du bureau municipal - **CARTE DE CRÉDIT NON ACCEPTÉE**;
- ⇒ Par la poste en joignant le(s) coupon(s) de paiement non broché(s) avec votre(vos) chèque(s) à l'adresse indiquée sur votre compte;
- ⇒ En déposant votre chèque accompagné du coupon de paiement non broché dans la boîte bleue située à l'entrée du bureau municipal;
- ⇒ Dans la majorité des institutions financières, par Internet ou au comptoir de la municipalité. Paiement par Internet : Sélectionnez : Municipalité St-Narcisse (comté de Champlain) - Taxes (QC). Utilisez les 10 premiers chiffres, suivis de 3 zéros, du matricule apparaissant dans le haut du compte, ex : 1234 56 7891 00 0 (sans espace). Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement parvienne correctement à la municipalité. Dans le doute, vérifiez auprès de votre institution financière. ** Vérifiez les coupons de votre compte pour connaître les échéances.
- ⇒ Contactez-nous pour plus d'informations au numéro 418-328-8645 poste 2221, par courriel à municipalite@saint-narcisse.com ou visitez le site Web au www.saint-narcisse.com.

Prochain versement : 25 octobre 2024





CHRONIQUE MENSUELLE

"M'sieur le maire, j'ai une question..."



Question :

« M'sieur le maire, avez-vous déjà pensé à mettre un toit pour l'Agora ? »

Réponse :

Oh que oui ! À chaque fois que nous sommes obligés de déplacer un spectacle du mercredi à la salle municipale et à chaque fois qu'il pleut lors d'un marché champêtre ou lors du symposium de peinture, j'y pense !!! J'ai même déjà imaginé un concept de toile qui pourrait se déployer en fonction de la température pour former un grand abri couvert, mais nous n'avons pas encore vérifié la faisabilité d'une telle installation. Cela permettrait d'assurer la présentation des activités lors de toute condition météorologique ! Il faut rêver !!! D'autant plus que ce lieu est tellement intéressant et animé pendant l'été !



Besoin d'un permis de construction?



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction ou rénovation?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Tony Turcotte. Il se fera un plaisir de vous aider.

Vous pouvez le joindre au bureau municipal les lundis et mardis entre 7 h 30 et 17 h et le mercredi entre 7 h 30 et 10 h 30.

Pour le joindre : Téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Courriel : **inspecteur@saint-narcisse.com**





AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 13 août 2024, le conseil municipal de Saint-Narcisse a adopté le règlement numéro 2024-07-600 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 558 330 \$ afin de pourvoir au paiement de la part municipale du coût des frais de préconstruction de la centrale hydroélectrique de Saint-Narcisse et imposant une taxe à l'ensemble.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2024-07-600 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h le **3 septembre 2024**, au bureau de la municipalité Saint-Narcisse, situé au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse (G0X 2Y0).
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2024-07-600 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **182**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2024-07-600 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 30 le 3 septembre 2024, à salle du conseil située au 290, rue Principale à Saint-Narcisse (ÉTAB).
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h le vendredi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le **13 août 2024**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :





- ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être frappée d'une incapacité de voter résultant d'un jugement rendu en vertu de l'article 288 du Code civil du Québec.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 août 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Narcisse, ce 28 août 2024

Stéphane Bourassa
Directeur général et
Greffier-trésorier





! ? Vous résidez à Saint-Narcisse 🏡 et détenez une expertise ou un intérêt particulier pour l'environnement? 🌱🌍♻️🚲🌲

🌸 La municipalité est à la recherche de citoyens et de citoyennes qui souhaitent s'impliquer en participant au Comité consultatif en environnement (CCE). 🙌🙌🙌

📄 Le CCE est mandaté par le conseil pour étudier certains projets, règlements et politiques traversés par des préoccupations ou des enjeux environnementaux et émettre des recommandations. 👍💡👍

👉 Mettre en œuvre le Plan d'action environnemental dont les principales orientations sont:

🚰 La lutte aux changements climatiques

🐟🌊 La santé des écosystèmes

🔌🔥🗑️ L'utilisations durable des ressources

♻️🌀🗑️🌸 La gestion des matières résiduelles

👥👥👥 La tenue de séances est prévue une fois par mois. 📅 Un minimum de 4 rencontres par année doivent être tenues.

👉 Pour soumettre votre candidature ou pour toutes questions sur le CCE ➡

📧 c.bourget@saint-narcisse.com

Consultez le plan d'action environnemental ici 🗨️

📄 https://www.saint-narcisse.com/wp-content/uploads/2024/03/PLAN-DACTION-ENVIRONNEMENTAL-diffusion-final_.pdf

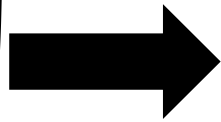


**PLAN D'ACTION
ENVIRONNEMENTAL**
2024-2029





POINT DE DÉPÔT POUR LE
RECYCLAGE DES PILES ET
BATTERIES :



POSTES CANADA - 300, RUE DE L'ÉGLISE

Types de piles et de batteries rechargeables acceptées :

Piles et batteries sèches pesant 5kg ou moins

- Nickel Cadmium (Ni-Cd)
- Lithium Ion (Li-Ion)
- Petites piles scellées au plomb acide (PPSPA)
- Hydrure métallique de nickel (Ni-MH)
- Nickel Zinc (Ni-ZN)

appel à recycler™
Sonne la charge pour le recyclage.™



MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



SAINT-NARCISSE FLEURI !



1er prix
Mme Karyne
Jacob

Félicitations
aux gagnants !



3e prix
Mme
Claudiane
St-Amand

2e prix
Mme
Jacqueline
Pronovost

Un concours a été lancé au début juillet pour valoriser et récompenser les actions menées par les commerçants et les citoyens qui contribuent à l'embellissement de la municipalité de Saint-Narcisse par le fleurissement. Après la visite d'un jury, 3 participants ont retenu leur attention pour l'originalité, la propreté et l'entretien, les choix et la diversité des plantes.

À l'an prochain
pour une autre
édition !



SESSION AUTOMNE 2024

Du 9 septembre au 21 décembre 2024

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi, 16 h à 21 h et le samedi, 9 h à 12 h

Tarifs :

Pour la salle d'entraînement, 120 \$ pour une session ou 10 \$ par visite.

Pour le badminton, 130 \$ pour un terrain ou 13 \$ par jour par terrain.

***Pour les sports de groupe au gymnase, il suffit de vous informer au responsable afin de connaître les plages disponibles.**

Pour rejoindre le personnel de la salle d'entraînement :



COMPOSEZ LE 819-840-4312, EXTENSION 4026.

Composez l'extension dès que vous entendez la messagerie vocale, lorsque l'école est fermée, et laissez un message.



SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK : GYM ST-NARCISSE



ÉCRIVEZ-NOUS SUR LA MESSAGERIE PRIVÉE DE LA PAGE FACEBOOK





CAMP DE JOUR Saint-Narcisse

Le camp de jour 2024 a été un succès et les 80 enfants ont vécu de beaux souvenirs qui resteront gravés dans leur mémoire pour longtemps.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation qui a fait un travail exceptionnel.

Et un merci tout spécial à certains collaborateurs, dont le CAB, le Domaine de Joriane, la crémèrie Le Chalet, l'école de la Solidarité, la bibliothèque et les divers comités de loisirs.



« Merci pour le magnifique été: notre enfant a adoré être avec vous ! Continuez votre merveilleux travail et à l'an prochain !! »
(commentaire d'un parent)

Le camp de jour revient pour 2025.
À l'an prochain !

Rendez-vous des arts

Merci

Merci à Lawrence de la Ferme Jocelyn Cossette, de nous avoir offert gracieusement de délicieuses fraises, pour les collations aux artistes lors du Rendez-vous des Arts de Saint-Narcisse.

Merci également à l'AFÉAS de Saint-Narcisse pour leur collaboration.
À l'an prochain pour la 16e édition !

Céline Gervais

Responsable du Rendez-vous des Arts de Saint-Narcisse





Le Marché champêtre
se poursuit cet automne !



Réservez votre table pour la
vente de garage
communautaire du 6 octobre !



Pour réserver votre table, au coût de 10 \$, pour la
vente de garage communautaire, envoyez-nous un
courriel à marchestnarcisse2016@gmail.com ou
écrivez-nous via notre page Facebook.



Voici les dates de marché pour septembre et octobre :

1 septembre – Épluchette de blé d'inde

6 octobre – Dernier marché de la saison estivale et
vente de garage communautaire



Au Marché champêtre, découvrez un véritable festin
pour les sens : légumes frais, miel, créations uniques,
livres, vêtements, articles de mode, savons, viande
locale et bien plus encore ! Venez vous faire plaisir et
soutenir les producteurs et artisans de chez nous !



❖ 10 h à 15 h, place de l'Agora

On se voit au marché !
Votre comité organisateur
Annabelle, Éliane et Josiane

L'achat local, une douce
saveur d'entraide !



YOGA

PRIX : 110 \$ / 14 COURS

Payable en argent ou
par virement, sur place
Essai gratuit pour le
1er cours

INSTRUCTRICE

Karine Martel

819.383.2384

martelk88@hotmail.com

TOUS LES LUNDIS

DU 9 SEPTEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 2024

18 H 30 À 19 H 30

(SAUF 14 OCTOBRE)

**CENTRE COMMUNAUTAIRE HENRI ST-ARNAUD
SAINT-NARCISSE**



CONTEMPORAIN

HIP-HOP

JAZZ FUNKY

ÉCOLE DE DANSE

**Clémence & Loïska
Carpentier**

819.247.0497

facebook.com/clemencecarpentier

Prix : 160 \$ / 13 cours



3 À 16 ANS

Tous les jeudis

du 19 septembre au 12 décembre 2024

18 h - 19 h - 20 h

Horaire variable selon les âges et les types de danse
à la salle municipale de Saint-Narcisse

ASSOCIATIONS



Le 8 juin dernier, la salle municipale de Saint-Narcisse a vibré au rythme des rires et des souvenirs alors qu'elle accueillait un rassemblement mémorable pour célébrer le 100^e anniversaire de Rose-Alice Cossette. Native de cette localité, le 10 juin 1924, au rang Saint-Pierre (fille de Marie-Anne Jacob et Xavier Cossette), Rose-Alice a eu l'immense joie de fêter cet événement marquant entourée de ses proches.

Des amis et membres de sa famille représentant cinq générations se sont réunis pour rendre hommage à cette femme exceptionnelle qui a su traverser un siècle d'histoires.

Au cœur de cette belle lignée se trouvent : 9 enfants, 22 petits-enfants, 29 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petites-filles

Doyenne de la Villa Saint-Narcisse, Rose-Alice, toujours aussi coquette, continue de nous inspirer par sa vitalité et son amour du chant, elle sait encore nous émerveiller par sa performance au piano.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé.



Le Canada s'illumine en bleu pour le Mois de la sensibilisation à l'arthrite

Au début du mois de septembre, les édifices et les points d'intérêt de partout au Canada seront illuminés en bleu pour mettre l'arthrite sous les feux de la rampe et marquer le début du Mois de la sensibilisation à l'arthrite. Le bureau municipal sera également illuminé en bleu pour la cause.

Aidons la cause à briller davantage en illuminant en bleu votre maison ou votre jardin pendant le mois de septembre.

Pour de plus amples renseignements sur le Mois de la sensibilisation à l'arthrite, visitez : arthrite.ca/combattrelefeu



Ensemble, soutenons la cause !





Le CAB'café présente

**SEPTEMBRE
2024**

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le Centre d'action bénévole de la Moraine est heureux d'annoncer qu'il a reçu un soutien financier dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada pour son projet CAB'café.

Ce programme fédéral de subventions et de contributions appuie des projets qui sont dirigés ou inspirés par des aînés et qui améliorent la vie d'autres personnes de la communauté.

Les fonds serviront à offrir un espace pour rassembler les aînés de notre communauté. Plusieurs fois par mois les aînés de nos quatre municipalités seront invités à se déplacer soit à Saint-Narcisse, à Saint-Stanislas, à Saint-Luc-de-Vincennes ou à Saint-Maurice pour prendre un café, jouer à des jeux de société ou assister à un atelier organisé.

Nous remercions le programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada pour le soutien financier accordé au Centre. Ces fonds amélioreront considérablement la vie des aînés de notre communauté.

Pour en savoir plus, consultez le site Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires.

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés



**12
SEPTEMBRE**

13 h 30 à 15 h 30

CAFÉ ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez discuter entre ami.e.s autour d'un bon café et venez user de stratégies lors d'une partie de cartes. Plusieurs jeux de société seront aussi mis à votre disposition.

Lieu: Centre d'action bénévole de la Moraine situé au 511, rue Massicotte, à Saint-Narcisse

**24
SEPTEMBRE**

10 h 00 à 11 h 30

«VOS PAPIERS SONT-ILS EN ORDRE?»

Conférence présentée par MASA. Voici une occasion de vous renseigner sur les préparatifs funéraires, le tout dans une ambiance conviviale et détendue.
*Réservez votre place au 418-328-8600.

Lieu: Salle municipale de Saint-Narcisse située au 300, rue Principale.

**26
SEPTEMBRE**

9 h 30 à 11 h 30

CAFÉ ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Venez discuter entre amis autour d'un bon café et venez user de stratégies lors d'une partie de cartes. Plusieurs jeux de société seront aussi mis à votre disposition.

Lieu: Centre d'action bénévole de la Moraine situé au 511, rue Massicotte, à Saint-Narcisse.

**30
SEPTEMBRE**

Heure à confirmer

ATELIER INFORMATIQUE

Venez améliorer vos connaissances informatiques. La formation ciblera Android ou Apple selon les inscriptions.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 418-328-8600.

Lieu: Centre d'action bénévole de la Moraine situé au 511, rue Massicotte, à Saint-Narcisse



RETOUR DU DÎNER MENSUEL

(Centre Henri St-Arnaud)



Jeudi le 19
septembre 2024
à midi.



Informations : madame Solange
Boutet, présidente au 418-328-3961

Tous les lundis et mercredis à 18 h 30 :

Les soirées pétanque se poursuivent jusqu'à ce
que la température soit agréable.

Club scrabble Saint-Narcisse

Avec l'arrivée de septembre, une nouvelle année débute
pour le club de scrabble.

Où : à l'ÉTAB au sous-sol dans la salle multifonctionnelle.

Grand merci à la municipalité pour le prêt d'un local.

Quand : Les mercredis (à partir du 11 septembre).

Heure : 13 h 30

Si vous avez le goût de vous amuser, joignez-vous à nous.

Des rencontres amicales pour jaser, faire travailler nos
méninges tout en s'amusant. Pas besoin d'être des experts.

C'est ouvert à tous !

Micheline Thibeault, responsable
418-328-3923



ATELIERS INFORMATIQUES

Vous désirez vous initier ou parfaire vos connaissances par rapport au web et aux différents outils informatiques, ordinateurs, tablettes, téléphones ?

À compter du 17 septembre 2024, Proches Aidants des Chenaux vous propose sans frais, une série de 6 ateliers d'une durée de 2 heures chacun offerts par **madame Kim Adam**, formatrice. Ces ateliers vous permettront de :

- Rester en contact avec les proches, famille, amis, etc. ;
- Socialiser via les réseaux sociaux ;
- Se tenir informé et pouvoir se divertir ;
- Avoir accès aux multiples ressources qu'offre le web ;
- Développer vos compétences informatiques avec Word et Excel
- Utiliser de manière sécuritaire les ressources du web ;

Où : à l'Immeuble multiservice des Chenaux
situé au 44 chemin de la Rivière-à-Veillet
Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Quand : **Les mardis de 13 h 30 à 15 h 30**

Mardi 17 septembre à 13 h 30
Mardi 24 septembre à 13 h 30
Mardi 1^{er} octobre à 13 h 30
CONGÉ (fête de l'Halloween à PADC)
Mardi 15 octobre à 13 h 30
Mardi 22 octobre à 13 h 30
Mardi 29 octobre 13 h 30

Pour s'inscrire :
Proches Aidants des Chenaux
Tél. : 819-840-2030
Courriel : aidants@stegenevieve.ca

Avec la collaboration de la



SPECTACLE

PATRICK NORMAN - SI ON Y ALLAIT



SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 À 20H

ÉGLISE DE SAINT-NARCISSE DE CHAMPLAIN

SPECTACLE À 20H - OUVERTURE DES PORTES 19H

POUR ACHETER VOS BILLETS:

HARNOIS SAINT-NARCISSE, SALON DE COIFFURE LIBRE (STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN)

LEPOINTDEVENTE.COM

POUR INFORMATIONS:

MESSAGERIE FACEBOOK: COMITÉ CULTUREL SAINT-NARCISSE

COMITECULTURELSTNARCISSE@GMAIL.COM | PAR TÉLÉPHONE: (819) 699-6536





- ☺ Tu es une personne désireuse de s'impliquer dans le Comité culturel de Saint-Narcisse, afin d'aider à la mise sur pied de la programmation de spectacles.
- ☺ Tu voudrais mettre la main à la pâte afin de contribuer au bon déroulement de chacun des événements mis en place, que ce soit pour les mercredis de l'Agora ou tout autre spectacle qui ont lieu durant l'année ;
- ☺ Tu aimes les spectacles ;
- ☺ Tu veux connaître l'envers du décor ;
- ☺ Tu as de bonnes connaissances en sonorisation.

On a besoin de toi !

Communique avec nous sur notre page Facebook : Comité culturel de Saint-Narcisse ou par téléphone à madame Marianne Veillette au 819-699-6536.

BiBli
& cie



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NARCISSE
Gérard-Desrosiers ☎ 418-328-4430

NOUVELLES HEURES

HORAIRE



Mardi

15 h
17 h 30

Mercredi

10 h à 12 h

14 h à 16 h

18 h à 20 h

Chute à livres

ouverte en tout temps
pour faciliter
vos retours de documents.

Ouverture pour les groupes scolaires et milieux de garde

Nous rappelons aux groupes scolaires et aux garderies (CPE et privé) *que vous pouvez venir avec les enfants au cours de la semaine si vous désirez emprunter des livres de notre collection.*

**Prendre un rendez-vous
avec la coordonnatrice de la bibliothèque,
Louise Martineau, au 418- 328-4430.**

Certains membres ont demandé d'ajouter à notre collection locale des **prêts de casse-têtes**. Afin de débiter progressivement ce nouveau service et vérifier l'intérêt des membres, ***nous sollicitons votre générosité en vous demandant de nous offrir au cours de septembre et octobre, des casse-têtes pour adultes (500, 750, 1000 pièces) et pour enfants (50 à 350) que vous n'utilisez plus, mais qui sont en bonne condition et contiennent toutes les pièces.***



**On souhaite une bonne rentrée scolaire enrichissante à tous les enfants et adolescent(e)s!!
Toute l'équipe des bénévoles!**

Activités Club de lecture

Élise Michaud du réseau CQLM a présenté le conte intitulé **L'épopée de Timothée** à des enfants du CPE et ceux-ci ont bricolé ensuite de petites montgolfières.



Cet été, dans le cadre du **Club de lecture**, plusieurs jeunes ont participé avec leurs parents à 2 différentes activités : le 17 juillet (*bricolage d'une navette spatiale et d'une fusée en origami*) et le 15 août (contes et jeux de société intitulés "*Une patate à vélo*" et "*La pire histoire du monde*").

De plus le défi lecture leur a permis de participer à un tirage de livres; 11 enfants ont gagné un livre.



**Restez à l'affût des
activités et nouveautés ↓**

➡ <https://www.facebook.com/saintnarcisse>





TISSAGE, COURTEPOINTE, TRICOT, ARTISANAT, COUTURE, CUISINE et CONFÉRENCES.

Un groupe dynamique, le Cercle de Fermières Les Genevoises, vous invite à sa première réunion qui se tiendra le mardi 10 septembre 2024 à 19 h au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon (à côté de l'Église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Plusieurs activités sont prévues. Nous prévoyons ouvrir nos locaux aux membres des fermières pour des projets de courtepointhes. Nous avons également un métier-école pour celles qui désirent apprendre à tisser. Nous vous présenterons l'ensemble des activités de l'automne lors de la première réunion.

Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 35 \$ pour être membre avec un abonnement automatique à la revue L'Actuelle, présentée par les Cercles de Fermières du Québec et publiée 5 fois par année.

Les activités se déroulent principalement les lundis et mercredis de jour et de soir pour la couture et le tricot, peuvent être en tout temps pour le tissage. Certains projets spéciaux peuvent se tenir en d'autres journées ou à la fin de semaine. Il n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie de notre Cercle de fermières. Il suffit d'avoir le goût d'apprendre ou de transmettre notre patrimoine artisanal dans le plaisir et la bonne humeur.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le Comité local

Cercle de Fermières Les Genevoises

Claude Panneton, présidente, 418-362-2154

Michelle Fournier, vice-présidente, 418-362-0494

Sylvie Massicotte, trésorière, 438-520-4724

Lise Larocque, secrétaire, 819-692-5734

Nicole Fredette, responsable des Communications, 819-219-2200, et par courriel lesgenevoises2019@hotmail.com

Diane Bergeron, responsable des Arts textiles, 418-362-2500

Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises



ASSOCIATIONS



PROGRAMMATION SEPTEMBRE 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



Café rencontre "Santé mentale et maladie mentale"

Une discussion de groupe sur la maladie vs la santé mentale. Quels sont les défis auxquels je fais face ou ceux de mon entourage. Démystifier les tabous, trucs et astuces pour une bonne santé mentale, en avez-vous?

Collation et café sur place

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En virtuel (# réunion 206 588 1781)

9 septembre à 10 h
16 septembre à 13 h 15

En présentiel de 13 h 15 à 15 h 15

Mardi 3 septembre à Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 26 septembre à Sainte-Thècle (Local 217)

Café-Jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un moment de partage entre aidants en dégustant un bon breuvage offert par l'association. Vous aurez l'opportunité d'échanger sur une multitude de sujets et de faire de belles rencontres.

(Les frais sont à la charge du participant.)

Le mardi 17 septembre à 13 h 30

La tribu café gourmet
955, Notre-Dame, Saint-Maurice

Le jeudi 19 septembre à 13 h 30

Au petit Palace
204, rue Masson, Saint-Thècle

CONFÉRENCE SŒUR ANGÈLE

Bien vieillir en occupant bien son temps.

Sœur Angèle vous présentera avec humour ses différentes façons de bien vieillir.

Ouvert à tous

Dîner chaud au coût de 20 \$ par personne

(Inscription avant le 20 septembre)

Prix de présence

Livres de Sœur Angèle disponibles avec dédicaces (\$)

Répit gratuit disponible, informez-vous! **L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS

Le mardi 24 septembre

Accueil à 11 h 15

Dîner à 11 h 45

Conférence gratuite à 13 h

(Il est possible d'assister seulement à la conférence.)

Fin : 14 h 45

Un autobus est offert en partance de Des Chenaux, informez-vous!



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



Aînés et consommation

DES DROITS À FAIRE VALOIR

Le guide est un outil de référence. Consultez le site WEB : <https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/activite-education/guide-aines>

Votre gouvernement Québec

Laver sa voiture avec moins d'eau, c'est brillant.

Votre eau, c'est notre eau à tous.



Votre gouvernement

Québec



À L'AUBE DE L'ARRIVÉE DE L'AUTOMNE
ET LES BELLES COULEURS, VOICI
QUELQUES CONSEILS PRATIQUES AVANT
UNE RANDONNÉE PLEIN AIR
SÉCURITAIRE

RANDONNÉE

Avant de partir, assurez-vous de...

- Préparer un itinéraire détaillé.
- Vous doter d'une carte détaillée et à jour de la région ciblée, GPS ou boussole.
- Maîtriser les techniques de survie.
- Être en mesure d'utiliser adéquatement votre équipement..
- Vérifier les prévisions météorologiques dans tous les secteurs où vous désirez vous rendre.

Pendant votre excursion...

- Donnez des nouvelles à vos proches de façon régulière, en leur indiquant votre position.
- Marquez votre passage à l'aide de rubans marqueurs que vous pouvez coller aux arbres.

En cas de problèmes...

- Tentez de vous construire un abri.
- Ne continuez pas à marcher. Si vous aviez signalé votre position précédemment, demeurez dans le même secteur.
- Repérez un endroit peu boisé et rendez-vous visible en faisant un feu et en étalant vos équipements de couleur vive sur le sol. La Sûreté du Québec vous invite à vous rendre sur son site Web au <https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/orientez-votre-excursion.pdf> et à télécharger la brochure «Orientez votre excursion» pour vous aider à bien préparer votre activité de plein-air.



SEPTEMBRE

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

1  10 à 15 h	2  Fête du travail Bureau municipal fermé	3  Conseil 19 h 30 Étab salle multi	4 	5 	6  Du 6 au 15 septembre	7
8	9  YOGA	10  VIACTIVE	11  VIACTIVE	12 	13  Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants	14
15 Date limite 	16  YOGA	17  VIACTIVE	18  VIACTIVE	19  FADOQ Dîner + jeux divers Centre communautaire	20  Date de tombée pour INFO MUNICIPAL	21
22 Arrivée de l'automne à 8 h 43 	23  YOGA	24  VIACTIVE	25  VIACTIVE	26 	27	28
29	30  Journée nationale de la vérité et de la réconciliation				Veuillez nous faire parvenir les dates de vos activités pour la confection de notre calendrier 2025 avant le 31 octobre 2024.	



Viactive 9 h 30 / Salle municipale

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**



Mardi : 10 h à 12 h

Mercredi : 10 h à 12 h / 14 h à 16 h / 18 h à 20 h



Date de tombée pour recevoir vos informations pour l'INFO MUNICIPAL



Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants (**48 h avant la collecte**)



FADOQ

Pétanque à 18 h 30 (selon les conditions)



Yoga

18 h 30 / centre communautaire



Cours de danse 18 h, 19 h et 20 h
Salle municipale



FADOQ

Dîner 12 h / centre communautaire



Collecte des matières compostables



Collecte de la récupération



Collecte des ordures ménagères

